

Charte Éco-responsable, Environnementale et Éthique

V.1-1 du 21/12/2020

Chez ozen.eco, le respect de l'environnement ne se limite pas à l'attention portée aux matières premières, à la fabrication de nos produits et aux démarches écologiques de nos fournisseurs. Chaque jour, à tous égards, nous nous efforçons de respecter la nature et de lui rendre ce qu'elle nous donne en réduisant au maximum notre empreinte écologique.

Objectif 1

Mettre en place des moyens de communication éco-responsables

La communication est l'un des vecteurs principaux de la réussite d'un projet ; vecteur permettant de le faire connaître et surtout de le valoriser. Dématérialiser et repenser les moyens de communication afin de réduire l'utilisation de papier et de recourir à des matériaux plus respectueux de l'environnement est un prérequis pour aller au bout de la démarche écoresponsable.

Optimiser l'envoi de mails

- Limiter l'envoi de mails et cibler les personnes concernées ;
- Privilégier un mail avec plusieurs informations et limiter le sur-envoi de façon générale (un mail = 20 grammes de CO2 !) ;
- Réduire et compresser la taille des images envoyées ;
- Intégrer au bas de la signature des boîtes mail le message suivant : « Please consider the environment before printing this email .eco ».

Dématérialiser la communication

- Communiquer via internet (sites, blogs, réseaux sociaux), SMS pour envoyer newsletters, informations, etc. ;
- Limiter les affiches et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades.

Communiquer de façon éco-responsable lorsque la dématérialisation du message ne sera pas disponible ou accessible

- Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé, de taille classique afin d'éviter les chutes, et de qualité adaptée à l'usage, etc. ;
- Imprimer recto verso, sans aplat consommateur d'encre, avec encres végétales, solliciter un imprimeur ayant un label environnemental ;
- Utiliser une signalétique éco-conçue et re-valorisable ;
- Développer des moyens de publicités sans date ou repère spatio-temporel temporaire pour favoriser leur réutilisation.

Objectif 2

Réduire, trier et revaloriser les déchets

Plus de 10 millions de tonnes de déchets sont déversées dans l'océan chaque année, dont 80% sont d'origine terrestre. La grande majorité de ces déchets est constituée de plastique issu de nos modes de consommation non responsables et nomades : mégots, sacs en plastique, bouteilles, emballages alimentaires, etc.

Réduire la production de déchet à la source

- Utiliser de la vaisselle réutilisable/ compostable (domestiquement)/ recyclable : pour les assiettes, gobelets, couverts, plats et autres, limitant ainsi l'utilisation de plastique à usage unique ;
- Limiter la production d'emballages, favoriser la vente en vrac, privilégier les grands formats, limiter le suremballage alimentaire et marketing, etc ;

Trier les déchets

- Mettre en place un système de collecte et de tri des déchets : installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/résiduels/dangereux) et s'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets, prévoir des points de collecte de piles, systèmes de consignes etc. ;
- Mettre en place des cendriers sur le site : s'assurer de leur nombre suffisant et de leur ramassage régulier, distribuer des cendriers de poche ;
- Installer une signalétique incitant à trier les déchets en utilisant les poubelles et autres systèmes de collecte prévus à cet effet, afin d'éviter tout abandon-;
- Mettre en place un système de revalorisation des déchets sur site : avec des collecteurs adaptés (si possible ceux présents sur le site) et un compostage des déchets organiques ;
- Tri sélectif et valorisation des déchets : sensibilisation des collaborateurs, affichage incitatif, équipements et technologies permettant la réduction de l'utilisation de papier et le recyclage de ce dernier ;
- Minimisation des emballages : choix de matériaux recyclables (conditionnement 100 % biodégradable et recyclable) ;
- Utilisation de papiers certifiés PEFC (Programme de reconnaissance des Certifications Forestières) : les papiers utilisés sont issus de forêts gérées durablement.

Objectif 3

Économiser les ressources énergétiques

La transition écologique suppose un changement de modèle énergétique qui doit permettre le passage des énergies fossiles et polluantes aux énergies renouvelables. Cela implique une modification de nos modes de production et de consommation d'énergie.

S'approvisionner en énergie renouvelable

- Recourir aux énergies renouvelables : panneaux solaires, fournisseur d'électricité renouvelable, etc. ;
- Optimiser l'énergie naturelle autant que possible à la ventilation et l'éclairage naturel.

Mettre en place des systèmes et des équipements économes en énergie

- Recourir à des systèmes économes en énergie pour l'éclairage, le chauffage, la restauration : LED, lampes basse consommation, chauffage plus performant, etc. ;
- Adapter l'utilisation des différents équipements à leur usage (éclairage, chauffage, etc.) pour réduire la consommation d'énergie à leur poste.

Objectif 4

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les particules fines et les gaz à effet de serre contribuent directement à la pollution de l'air et au dérèglement climatique. Ces émissions participent principalement à l'augmentation de la température et à l'acidification de l'océan ; deux phénomènes dramatiques pour les écosystèmes océaniques tels que les coraux. En ayant recouru à des moyens de déplacement doux, ozen.eco agit en faveur de la préservation de l'océan par la réduction de l'empreinte carbone causée par les transports

S'engager à revoir les modes de déplacement

- Privilégier les déplacements piétons, vélo et/ou transport en commun pour les trajets domicile – travail ;
- Favoriser l'utilisation des transports en commun ou le covoiturage pour les déplacements professionnels ;
- Proposer la téléconférence aux partenaires et intervenants.